

## Inauguration officielle de la bibliothèque Saul-Bellow de l'arrondissement de Lachine

Montréal, le 4 septembre 2015 – La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, M<sup>me</sup> Hélène David, le maire de Montréal, M. Denis Coderre, la conseillère associée à la culture, au patrimoine et au design, M<sup>me</sup> Chantal Rossi, et le maire de l'arrondissement de Lachine, M. Claude Dauphin, ont assisté aujourd'hui à l'inauguration officielle de la bibliothèque Saul-Bellow. La cérémonie était présidée par l'auteure Kim Thuy, marraine du projet. Le dévoilement de l'œuvre d'art public *Perte de signal*, conçue par l'artiste Yannick Pouliot, a également eu lieu dans le cadre de l'événement.



« Nous célébrons aujourd'hui la réalisation d'un projet admirable qui favorise l'accès à la culture et aux livres pour la population de Lachine, tout en contribuant à l'essor des bibliothèques montréalaises. Notre gouvernement est fier de participer à ce projet d'envergure grâce à l'Entente de développement culturel conclue entre mon Ministère et la Ville de Montréal. Je me réjouis également d'assister aujourd'hui au dévoilement de l'œuvre d'art public conçue conformément à la Politique d'intégration des arts à l'architecture. Cette politique permet la démocratisation de l'art, tout en offrant une tribune à nos artistes de talent », a affirmé la ministre David.

« Le développement des bibliothèques est une priorité pour notre Administration, car celles-ci permettent aux citoyens de s'approprier un lieu de savoir et de découverte. Grâce au Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques, la bibliothèque Saul-Bellow pourra désormais accueillir les Montréalais dans ses espaces conviviaux, modernes et propices à la découverte. L'offre culturelle de l'Arrondissement et de Montréal dans son ensemble s'en trouvera bonifiée pour le plaisir et le bénéfice de l'ensemble de la population », a déclaré le maire de Montréal.

« Après avoir annoncé un investissement de 4,3 M\$ du gouvernement du Québec en 2011, sans oublier ma participation à la première pelletée de terre marquant l'agrandissement de l'édifice municipal dans le comté de Marquette, je peux dire aujourd'hui que la bibliothèque Saul-Bellow est un pôle culturel moderne, attrayant et accessible à tous nos concitoyens. Nul doute que l'effervescence de notre communauté passera, entre autres, par ce lieu de savoir et de culture vaste et diversifié », a fait savoir François Ouimet, député de Marquette.

« La bibliothèque Saul-Bellow est maintenant véritablement branchée sur son époque et davantage en phase avec les attentes, voire les besoins, de publics diversifiés. Ceux-ci sont accueillis dans un espace ludique, lumineux et multifonctionnel, dans un milieu de vie propice autant à la lecture et aux études qu'aux échanges et aux loisirs. Saul Bellow aurait eu 100 ans cette année. S'il était encore de ce monde, c'est certainement avec fierté, tout comme nous, qu'il constaterait l'évolution notable de la bibliothèque qui porte son nom », a déclaré

M. Claude Dauphin, maire de l'arrondissement de Lachine.

### **À propos de la bibliothèque Saul-Bellow**

Construite en 1974, la bibliothèque devait finalement atteindre ses limites en termes d'espace, d'accessibilité et de fonctionnalité. Afin de satisfaire la demande croissante des usagers et dans un souci de répondre aux normes d'une bibliothèque moderne, la bibliothèque Saul-Bellow a fait l'objet d'un concours d'architecture afin que soit créé un lieu de culture et de savoir au concept architectural original, et ce, dans un esprit de développement durable. À l'issue de ce concours, lancé par l'Arrondissement à l'hiver 2010-2011, le projet de la firme Chevalier Morales architectes se voit sélectionné. Les architectes ont orienté leurs réflexions sur trois principes : mettre de l'avant des solutions appropriées pour une bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle, réinventer une bibliothèque à l'intérieur d'un immeuble existant et ayant son histoire et son caractère propre, comprendre que ce projet est géographiquement et culturellement situé au cœur de l'arrondissement, au carrefour de deux de ses plus grandes artères, la rue Saint-Antoine et la 32<sup>e</sup> Avenue.

« Nous avons eu envie de proposer une série d'expériences spatiales diverses et complémentaires ainsi qu'un rapport au paysage correspondant davantage à l'image d'une bibliothèque du 21<sup>e</sup> siècle, laquelle se doit de refléter, à notre avis, l'esprit et les réelles préoccupations de notre temps. Nous avons tenté d'exprimer ces nouvelles réalités en mettant en place certaines stratégies spatiales comme celle d'attribuer des qualités architecturales, telles le mouvement, la légèreté et l'ouverture, aux différents espaces de la bibliothèque afin de leur permettre d'offrir aux visiteurs des expériences plurielles », ont expliqué Stephan Chevalier et Sergio Morales, de la firme Chevalier Morales architectes.

Au terme des travaux, dont les coûts totalisent 13 M\$, la superficie de la bibliothèque a presque doublé pour atteindre 2 621 m<sup>2</sup>. Depuis l'ouverture au public le 2 mai dernier, plus de 755 personnes visitent quotidiennement la bibliothèque Saul-Bellow, ce qui représente une augmentation de 44 % en comparaison de 2011, dernière année d'ouverture de l'ancienne bibliothèque. Le nombre de prêts a augmenté de 25 % et il en va de même pour le nombre d'abonnements, qui a augmenté de 35 %. Conformément à la Politique montréalaise de développement durable pour les édifices municipaux, la bibliothèque vise une certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design).

Le projet de rénovation et d'agrandissement de la bibliothèque Saul-Bellow est réalisé dans le cadre du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC). Il bénéficie du soutien financier du ministère de la Culture et des Communications, de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Lachine, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

### **Une œuvre d'art qui s'inspire du passé pour s'ancrer dans le présent**

Le Bureau d'art public de Montréal a lancé en 2012 un concours sur invitation pour la réalisation d'une œuvre d'art intégrée à la bibliothèque Saul-Bellow. C'est la proposition de l'artiste Yannick Pouliot, *Perte de signal*, qui vise à mettre en lumière l'aspect patrimonial et architectural des lieux, qui a été retenue par le jury.

L'artiste a repris un élément commun au patrimoine architectural de Lachine, soit un tirant de poutre, qu'il a pixélisé pour le décomposer et le réassembler en un élément artistique métaphorique, qui invite au dépassement. « Mon intervention sculpturale se veut autant un écho du passé de Lachine qu'une projection de son avenir; j'ai déconstruit un objet architectural typique du patrimoine industriel de l'arrondissement pour le reconstruire. Le tirant de poutre est une rosette décorative aux fonctions structurelles que j'ai transposée sur le bâtiment de la bibliothèque », a expliqué Yannick Pouliot.

Le budget de réalisation de l'œuvre, incluant les honoraires de l'artiste, la fabrication, le transport, l'installation et les taxes applicables est de 81 121 \$. L'œuvre, réalisée conformément à la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics* du gouvernement du Québec, s'inscrit dans le Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC). Elle s'ajoutera à la collection du Bureau d'art public de Montréal, qui compte près de 320 œuvres.

– 30 –

#### Sources :

Ville de Montréal – Arrondissement de Lachine

#### Renseignements :

Nadia Said  
Chargée de communication  
Arrondissement de Lachine  
514 634-3471, poste 210  
[Nadia.said@ville.montreal.qc.ca](mailto:Nadia.said@ville.montreal.qc.ca)

Louis-Pascal Cyr  
Directeur des communications  
Cabinet du maire et du comité exécutif  
514 207-5525

Philip Proulx  
Attaché de presse  
Cabinet de la ministre  
de la Culture et des Communications  
et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue  
française  
418 380-2310